

Expansion des exportations—Loi

notre continent. La compagnie Sun Life est une compagnie d'assurance mutuelle coopérative qui appartient à ses actionnaires et elle devrait avoir le droit de décider dans quelle ville du Canada elle veut établir son siège social. Elle doit avoir le droit d'aller jusqu'à décider de transférer son siège social aux États-Unis si tel est son désir. Étant donné qu'il s'agit d'une compagnie d'assurance mutuelle, les titulaires de police ont tous le droit de vote, et le gouvernement ne devrait pas s'immiscer dans les affaires de la compagnie ni désapprouver la décision de millions d'assurés.

Les investisseurs ont le droit de mettre leurs investissements en sûreté et où cela leur rapporte le plus. De toute évidence, bien des assurés de la Sun Life pensent vraiment qu'ils risquent de ne pas pouvoir toucher leur pension si le siège social de la compagnie demeure à Montréal.

En fait, de nombreuses régions du Canada seraient avantagées si certains sièges sociaux, en particulier ceux des sociétés de la Couronne, quittaient Montréal. De l'avis des habitants de l'Ouest tant Air Canada et le CN, qui ont leurs sièges sociaux à Montréal, sont complètement indifférents à leurs besoins.

J'aimerais maintenant revenir à certains des problèmes de la Société pour l'expansion des exportations. En 1968, son budget s'élevait à 2 milliards. Maintenant, le ministre demande 26 milliards. Même en faisant la part d'une inflation galopante, cette augmentation est considérable. De toute évidence, le ministre ne croit pas qu'on puisse exporter des produits industrialisés fabriqués au Canada sans subventions de la SEE.

Examinons encore une fois le cas de l'industrie de la pulpe et du papier qui est très efficace et qui compte parmi les industries qui rapportent le plus. En dépit de cela, nous prêtons de l'argent à un taux d'intérêt modique à de nombreux pays du monde, notamment l'Iran—qui vient de bénéficier d'autres prêts cette année—la Pologne, le Pérou, la Roumanie et l'Argentine, parce que, on peut le supposer, la SEE estime que l'industrie canadienne de la pulpe et du papier est incapable de prospérer sans cela et qu'il vaut mieux vendre aux pays étrangers des installations pour la production de pulpe et de papier à des taux d'intérêts subventionnés. Et notre industrie? Elle devra moderniser ses installations de production de pulpe et papier au taux d'intérêt actuellement en vigueur de 10 à 15 p. 100, alors que ses concurrents peuvent obtenir des prêts du Canada à des taux d'intérêts peu élevés.

Les petites entreprises peuvent fonctionner comme les grandes. Chaque petit homme d'affaires pourrait donner de l'expansion à son entreprise s'il pouvait persuader ses amis de cosigner une demande d'emprunt à la banque. Il peut arriver que cet homme d'affaires obtienne une commande en faisant cela, mais s'il persiste dans cette pratique, son affaire ne tournera que dans la mesure où il trouvera d'autres personnes pour agir comme cosignataires. Ce n'est pas une pratique recommandable; elle peut même causer la faillite de l'entreprise à long terme.

D'après les rapports de la SEE, bon nombre de nos exportations de produits finis manufacturés doivent être financés à même ses fonds. Il y a lieu de se demander si la SEE a atteint ses objectifs et si nous n'en sommes pas au point où nous ne serons plus capables d'exporter nos produits manufacturés sans l'aide de la SEE. Ce qui va alors se passer, c'est que l'aide fournie par la SEE deviendra un genre de subvention et le prix des produits canadiens montera pour la couvrir. Les entrepri-

ses qui exportent leurs produits sans l'aide de personne pourraient constater qu'elles ne peuvent plus faire face à la concurrence parce que la SEE accorde à certaines exportations des subventions égales au prix de leurs produits. Bref, la SEE a un rôle à jouer mais nous devons nous demander si l'ampleur que prend ce rôle ne risque pas de nuire à tout le secteur de l'exportation.

Au moment de la création de la SEE, il existait un besoin réel d'aider les sociétés canadiennes qui voulaient se lancer dans l'exportation. Personne n'en doute et ce besoin existe toujours. Cependant, les initiatives de la SEE pourront éventuellement nuire à certaines exportations. Nous semblons tenir à tout prix à exporter continuellement des produits manufacturés, mais il ne faut pas oublier que le volume de nos exportations devrait être le même que celui de nos importations pour une période donnée. Si nous augmentons nos exportations dans ce secteur, par exemple nos exportations de céréales, de matières premières, de pâtes et de papiers, nous devons nécessairement diminuer nos importations, parce que, somme toute, on ne peut exporter plus qu'on n'importe au cours d'une période donnée.

Je suivrai avec intérêt la suite qui sera donnée aux questions que j'ai soulevées lorsque le bill sera étudié au comité. Je pense qu'en tant que pays, nous devons décider jusqu'à quel point nous voulons financer et subventionner nos exportations. La SEE doit certes assurer des subventions, mais ce faisant elle ne doit pas nuire à l'esprit de concurrence de notre industrie. C'est une question de jugement qu'il n'est pas facile de cerner. Peut-être y trouverons-nous des réponses lorsqu'elle sera étudiée en comité.

● (1552)

M. Andy Hogan (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, je voudrais faire ressortir certains faits concernant le bill dont la Chambre est saisie et ses répercussions sur l'économie canadienne.

Des députés se sont opposés à ce qu'on accorde des fonds plus importants à la Société pour l'expansion des exportations. Celle-ci prétend qu'elle a besoin de ces fonds pour atteindre ses objectifs. En général, les parlementaires, y compris moi-même, comprenons mal en quoi consistent les activités de la Société, peut-être parce que la chose ne nous a jamais été expliquée à fond. L'objectif premier de la SEE n'est pas clair.

Tout organisme en expansion qui est le prolongement d'un ministère en arrive à un point où il poursuit d'autres objectifs que ceux d'abord prévus dans la loi. La Société pour l'expansion des exportations est le prolongement du ministère de l'Industrie et du Commerce. Elle a été créée en vue de venir en aide aux exportateurs canadiens. Les experts en histoire économique ont écrit beaucoup de bonnes choses au sujet de l'exportation de matières premières, surtout depuis que le célèbre économiste torontois, M. Innis, a prévu une telle période de croissance pour le Canada. Il a fait remarquer que sur le plan économique, le Canada était un pays riche en ressources naturelles qu'il appelle matières premières. Notre industrie primaire a pris naissance avec la traite des fourrures pour ensuite s'étendre à des produits tels que le blé, les minéraux et le pétrole. Les économistes assurent que le Canada jouit d'un certain avantage par rapport aux autres pays, mais ce n'est peut-être pas un facteur important en matière d'économie. Les économistes se placent peut-être uniquement sur le plan de la